

# Avez-vous pensé à déposer votre mémoire ?

Du 9 juillet 2023 au 30 août 2023



**Le dépôt des mémoires est possible et co-géré par les UFR et le SCD. Il s'agit de votre premier travail de niveau recherche : pour le valoriser et en garantir la protection intellectuelle, déposez-le en ligne !**

Une fois votre mémoire terminé et de préférence avant la soutenance, vous devrez en déposer une version au format PDF\* via le formulaire suivant : [ubxm.fr/memoire](https://ubxm.fr/memoire)

*\* Pour rappel, les bibliothèques de l'université n'acceptent plus de dépôt de mémoires sur support physique (imprimés, sur clé USB ou CD-rom). Pour tout autre format numérique (autre que PDF), merci de nous contacter.*

## Modalités de consultation des mémoires

Diffuser votre mémoire vous permet de **mettre en valeur vos recherches** et d'**enrichir la connaissance scientifique** de la communauté sur votre sujet. Une fois déposé, votre mémoire n'est pas automatiquement diffusée, mais sa diffusion est **soumise à validation** des enseignant-es (se renseigner auprès de votre UFR pour plus d'information).

**Les mémoires demeurent la propriété intellectuelle exclusive de leur auteur ou autrice, qui en décide du mode de diffusion :**

- diffusion sur Internet (téléchargement libre par toutes et tous)
- diffusion sur Intranet (accès et téléchargement limité à la communauté universitaire Bordeaux Montaigne)
- pas de diffusion.

Toute réutilisation partielle (même de courtes citations) du contenu de ces mémoires implique d'en citer la source pour ne pas être coupable de [plagiat](#).

## Consulter des mémoires

Une **page dédiée** de l'espace étudiant avec une base de mémoires soutenus ces dix dernières années, organisée par filière, disponible au format imprimé en bibliothèque, ou numérique à distance.

**Consulter les mémoires et travaux étudiants** (classement par filière)

*Photo d'illustration : © Gautier Dufau*